

Voici les promesses faites aux Carolos par le socialiste Jacques Van Gompel, suite à son élection en qualité de Bourgmestre de Charleroi en 2001 :

A vous d'en juger... , bonne lecture !

Déclaration de politique communale, législature 2001 - 2006

I. INTRODUCTION

Il y a quelques jours, nous avons passé le cap du troisième millénaire. Un cap fondamental, s'il en est. Car, au-delà de la simple symbolique des chiffres, je suis intimement convaincu que l'entrée dans le 21^e siècle constitue pour nous le passage à une ère radicalement nouvelle à bien des égards.

Nous allons tourner une page de l'histoire humaine, à quelque niveau que ce soit, et entamer un chapitre passionnant qui devra se singulariser, se vouloir novateur et, pour tout dire, créer une rupture salvatrice tout en retirant un maximum d'enseignements de notre héritage passé.

Mais un tel basculement n'est pas sans danger. Et s'il constitue le plus passionnant des défis à relever, s'il est porteur des plus grands espoirs, il est également, si nous n'y prenons garde, ce qui pourrait nous arriver de pire. Car si nous manquons le train du troisième millénaire, si nous ratons la marche de cette reconversion, nous le payerons cash et les conséquences d'un tel échec seraient sans doute aussi funestes que nombreuses et imprévisibles.

Pour Charleroi, il n'en ira pas autrement. Notre ville est devenue à force de courage, de sacrifices et de volonté, un pôle incontournable de la Wallonie et un véritable axe structurant de l'Ouest de notre Région. Si nous ne voulons pas perdre tout le bénéfice des 15 dernières années passées à réussir une reconversion socio économique qui était loin d'être gagnée d'avance, nous devons nous aussi poursuivre sur notre lancée tout en faisant preuve d'un esprit créatif.

Et comme tout nouveau départ dans la vie, les premières années sont fondamentales. Voilà pourquoi la législature communale que nous entamons aujourd'hui et qui initiera le siècle nouveau sera capitale et représente la base du futur que, nous voulons pour notre ville.

La tâche est énorme. Je dirais même herculéenne. Mais certainement pas insurmontable. Et cette ambition nouvelle, ce fantastique challenge que représente cette transition du millénaire, la nouvelle équipe communale

issue des urnes lors des élections du 8 octobre dernier entend bien les relever.

Et je tiens ici tout particulièrement à insister sur la notion d'équipe communale. Car si le groupe socialiste a obtenu une majorité absolue, il est évident qu'il ne pourra réaliser seul les objectifs communs : faire sortir une bonne fois pour toutes notre commune du marasme socio-économique qui nous a gangrenés pendant 25 ans ne se fera pas sans l'apport positif de tous les démocrates présents dans cette assemblée. Le concept d'opposition est aujourd'hui obsolète, n'en déplaise à certains. Il est donc impératif de retrousser ensemble nos manches et de laisser tomber ... les effets de manches. Le 21^e siècle au plan communal sera celui du positivisme tous azimuts ou ne sera pas.

Pour favoriser ce contexte, nous nous engageons à fournir au conseil communal toutes les aides structurelles susceptibles d'optimiser et de faciliter le travail de tous les conseillers.

Il s'agit là d'une étape importante **qui doit nous** faire entrer dans une nouvelle aire de gestion politique. Dans le même ordre d'idée, **nous envisageons la création de postes de chefs de délégations dans les intercommunales** qui seraient nos conseillers rapporteurs au Conseil Communal.

Comme parti majoritaire, il revient cependant à la nouvelle équipe socialiste de donner l'impulsion du changement, d'imprimer la dynamique nouvelle et nécessaire pour faire de Charleroi une grande ville aux niveaux wallon, belge et européen.

Cette ligne de conduite, nous la tracerons en proposant aux citoyens carolos un contrat de confiance dont la proximité, la participation du citoyen et le contact permanent avec celui-ci seront les piliers. Nous devons pour cela respecter et défendre les valeurs de base comme la démocratie, l'égalité des chances ou encore la pluriculturalité.

Il faudra également garantir la qualité de vie, l'une des priorités fort légitimes d'ailleurs, du citoyen qui a le droit de revendiquer un habitat de

qualité, un cadre de vie digne de ce nom, des loisirs diversifiés ou encore des facilités de déplacement accrues.

Autre impératif : renouer avec la prospérité, redonner le goût aux investisseurs de venir constater qu'à Charleroi aussi, l'herbe peut être plus verte qu'ailleurs. C'est en renforçant l'attractivité de notre ville que nous sortirons définitivement de l'ornière socio-économique.

Une attractivité qui passe aussi par le rayonnement de Charleroi et la promotion de son identité intra et extra muros via la mise en valeur de son patrimoine, l'ouverture sur l'Europe ou le renforcement de la politique touristique.

Bref, un défi immense, comme je vous le disais, qui requerra de la bonne volonté et du courage de la part de tous les partis démocratiques pour qu'au cours des 6 prochaines années nous puissions éviter les coups de canif à répétition dans le contrat de confiance que nous allons passer avec le citoyen. Un contrat qui déterminera la place de Charleroi dans le Contrat d'Avenir pour la Wallonie mis sur pied par la Région wallonne et mis en oeuvre par le Ministre-Président, mon illustre prédécesseur Jean-Claude Van Cauwenberghe. Il nous permettra de maximiser tous les effets du réveil wallon sur de nombreux plans, mais également d'améliorer notre ville, sa gouvernance et ses services aux Carolos.

II. LE CONTRAT

Tout contrat comporte des clauses. Pour notre nouvelle majorité, celui que nous proposons aux Carolos en comporte quatorze. Elles suivent étroitement la ligne que le groupe socialiste carolo s'était fixée en présentant son programme électoral.

1. DEMOCRATIE

Parmi les nombreuses priorités qui jalonnent la législature à venir, le respect de la démocratie n'est pas la moins importante. Il s'agit là du fondement même de notre société. Une base que nous nous devons de

préserver et de faire progresser. Pour rencontrer les aspirations citoyennes en la matière, plusieurs axes importants semblent se dégager.

La participation du citoyen, d'abord. Durant les 6 années à venir, il faudra associer de plus en plus celui-ci aux décisions qui le concernent, lui donner la parole. Pour ce faire, de nouvelles structures participatives sont à l'étude telles que des conseils consultatifs de quartier ou encore des conseils de districts. A terme, nous envisageons d'ailleurs également d'organiser un référendum à ce sujet.

La politique de quartier, dont nous avons fait notre cheval de bataille depuis longtemps déjà, sera elle aussi renforcée: nous nous proposons d'établir un Atlas de nos 55 quartiers qui nous permettra de mieux cerner les problèmes et les préoccupations spécifiques à chacun d'entre eux.

Nous prévoyons également l'élaboration de forums thématiques. Il conviendra aussi de respecter un équilibre financier transversal et vertical, à savoir non seulement entre les quartiers mais aussi entre les différents projets concernés.

Bref, nous voulons que nos quartiers redeviennent des espaces de convivialité où il est possible de s'épanouir socialement et professionnellement. Nos quartiers doivent devenir une sorte de laboratoire d'une nouvelle citoyenneté dans laquelle les habitants se sentent impliqués à tous les niveaux, où ils se mobilisent pour redynamiser et revitaliser leur environnement immédiat.

Mais la démocratie, c'est aussi le respect de l'autre dans toute sa différence. Voilà pourquoi nous voulons insister sur le besoin de promouvoir ce nouveau concept certes vague mais ô combien important de pluriculturalité. La cohabitation des cultures au sein de notre ville ne doit plus rester un souhait. Cette volonté d'ouverture doit se traduire par des actes concrets sur le terrain. Ce sera déjà en partie le cas grâce à l'ouverture de la Maison des Associations dans le cadre du projet Charleroi Porte Ouest. Il faudra pourtant aller plus loin encore, notamment en mettant à exécution un programme de lutte contre le racisme et la xénophobie. Charleroi est une ville où le brassage des cultures n'est pas qu'une idée mais bien une réalité. A ce propos, je voudrais insister sur notre réelle satisfaction d'avoir vu

les Partis démocratiques **s'unir contre l'extrême droite** avant, pendant et même après les élections. Nous sommes sur la bonne voie, mais il reste beaucoup de travail.

2. CITOYENNETE ET CIVISME

Les citoyens ont beaucoup de droits et nous devons en garantir la bonne application. Droits politiques et civils, bien sûr. Mais aussi le droit de vivre dans un environnement de qualité à tous les niveaux. Voilà pourquoi il faudra se **montrer intransigeant face aux incivismes** de tous genres, aux pollutions multiples dues à ceux qui n'ont cure du bien-être de leur voisin. Il faut apprendre à tous le bien-fondé des règlements communaux. **Le règlement général de police va être modifié.** Un **système d'amendes administratives** sera instauré, ce qui n'était pas possible auparavant puisque tous les petits incivismes ne pouvaient être poursuivis que devant la justice.

Il faut en outre que nous formions une nouvelle génération de citoyens qui soient plus impliqués dans la politique communale, plus responsables de leur rue, de leur quartier, de leur commune, plus enclins à resserrer les liens sociaux. Le nouveau citoyen doit aussi savoir considérer sa ville dans sa globalité et faire fi de tous les intérêts individuels au profit de la collectivité.

3. SOLIDARITE

Une vie agréable pour tous à Charleroi signifie aussi qu'il faut **combattre l'exclusion sociale**. Notre ville est riche d'une tradition d'accueil et de solidarité dont il convient d'assurer la pérennité. A vrai dire, il faut même que nous renforçons cette **cohésion sociale**, que nous assurions pour chacun **l'égalité des chances**.

Cela passe bien sûr par **l'aide de première urgence aux plus démunis** sous différentes formes comme les chèques mazout ou **l'ouverture toute l'année du Resto du Coeur**. Mais aussi par l'activation de mécanismes de solidarité et des partenariats avec la société civile (le monde associatif et caritatif par exemple). **Nous devons également renforcer nos actions en faveur des chômeurs et des jeunes demandeurs d'emploi.**

Il est cependant rassurant de voir que les efforts fournis jusqu'ici en matière de lutte contre la précarité commencent à porter leurs fruits. C'est ainsi, par exemple, que le nombre de minimexés est passé de 3645 en janvier 98 à 3167 en octobre 2000. Il s'agit là d'une baisse significative qui s'explique certes en partie par des mesures fédérales favorables mais également par une politique dynamique et volontariste du CPAS de Charleroi via le Passage 45, son centre pour ressources de l'intégration qui a permis, durant les deux dernières années, la réinsertion socio-professionnelle. Et rien que sur les 10 premiers mois de l'année 2000, 150 personnes ont été placées en entreprise et 419 autres ont trouvé un emploi via la filière Article 60.

Tous ces résultats sont évidemment extrêmement encourageants. Mais durant les 6 années à venir, il conviendra de ne pas se reposer sur ses lauriers et **continuer notre long combat contre la précarité voire la pauvreté.**

4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'emploi : le mot d'ordre est lâché. Tant dans le secteur de la solidarité que dans celui du développement économique, il reste et restera longtemps encore **notre priorité absolue**. Voilà pourquoi nous avons décidé de lui consacrer **un échevinat à part entière**. Mais qu'on ne se méprenne pas : **cette nouvelle cellule scabinale ne sera pas un simple bureau où atterriront toutes les demandes d'emploi de la région. Là n'est pas son but.** Il s'agira plutôt d'une véritable **interface**, d'un relais entre le monde du travail et les demandeurs d'emploi. **L'échevinat de l'Emploi coordonnera les efforts de la Ville en matière de lutte contre le chômage pour faciliter le travail à ses partenaires comme la Mirec,** par exemple. Il prônera surtout et avant tout la **promotion de l'économie sociale** et le développement d'emplois de sécurité ou des métiers de l'environnement.

Parallèlement, **une plate-forme de l'emploi sera mise sur pied.** Il s'agira là d'une sorte de **Plan Communal pour l'emploi** qui regroupera l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

Enfin, il nous faudra promouvoir l'emploi local au maximum via des structures adéquates telles que **des Maisons de l'Emploi.** Celles-ci seront un lieu de rencontre et de réflexion pour

tous ceux qui oeuvrent au développement de l'emploi. Elles seront aussi un lieu de formation et d'information pour tous ceux qui souhaitent s'intégrer dans le monde du travail. La tâche ne sera pas aisée. Nous connaissons tous en effet les graves problèmes structurels d'emploi de notre région. **Mais nous sommes néanmoins convaincus qu'une politique ambitieuse sans être utopiste en la matière fera évoluer favorablement le contexte difficile auquel nous devons faire face.**

La lutte contre le chômage et la bataille pour l'emploi sont bien sûr des bases essentielles de **la redynamisation économique** de notre région. Mais il serait illusoire de croire que nous pourrions seuls redresser la barre. Le développement économique de Charleroi dépendra en effet de la conjoncture internationale, européenne, belge et régionale.

Voilà pourquoi nous devons nous intégrer à part entière dans le plan stratégique de développement que constitue le Phasing Out de l'Objectif 1 grâce auquel nous pourrions soutenir les innovations technologiques, développer un pôle d'excellence technologique et de communication ou encore développer un réseau de PME performantes.

Notre Intercommunale Igretec ainsi que les autres opérateurs ayant déjà introduit des dossiers stratégiques seront des composantes fondamentales de notre redressement. Charleroi doit donc se servir de ce contexte et le soutenir tout en déployant des politiques locales de développement économique solides.

Pour cela, **il nous faudra aussi attirer les investisseurs** et par la même occasion **renforcer notre attractivité économique**. Charleroi ne manque ni d'atouts ni d'attraits. A nous de les mettre en valeur. Par exemple en assurant la **promotion de l'aéropole** de Gosselies et des autres infrastructures de développement économique: il faut ainsi **étendre le zoning de Jumet aujourd'hui saturé, créer un centre d'affaires sur le site de l'hôpital de Jumet, réaliser un nouveau zoning en bordure du R3 ainsi qu'un zoning d'économie sociale au Bois du Cazier, renforcer le pôle wallon de l'aéronautique, créer un centre complémentaire au Centre de Formation déjà existant, en l'occurrence le CEFA.**

A cela nous pouvons encore ajouter le besoin de poursuivre notre politique **d'assainissement des friches industrielles, le développement des organes de gestion des Centre Ville dans d'autres noyaux urbains comme Gilly ou Gosselies, la valorisation de producteurs artisanaux du secteur agro-alimentaire dans le cadre du marché de gros et l'utilisation à bon escient des mannes budgétaires fédérales qui pourraient encore nous permettre de réaliser de grands projets.** C'est le cas actuellement avec Charleroi Porte Ouest.

L'attractivité économique passe également par les aptitudes que nous développerons **à faire de Charleroi un véritable carrefour européen de l'économie et de communication incontournable.** Là encore, nous devons jouer la carte du Phasing Out qui nous permettra notamment d'améliorer nos infrastructures en matière de déplacement. Parallèlement à toutes les initiatives que nous prendrons, il faudra donc assurer l'allongement de la piste du BSCA, mettre sur pied la liaison entre le BSCA et la gare du Sud mais également avec l'aéroport de Bruxelles National, résoudre enfin le problème de la N5 à la sortie sud de Charleroi, ou encore terminer le bouclage du métro et renforcer notre politique de transports en commun.

5. SECURITE

La problématique de la sécurité urbaine fera quant à elle l'objet d'une attention toute particulière dans la mesure où elle compte parmi les défis les plus importants auxquels doivent faire face les grandes villes actuelles. Et Charleroi ne déroge certainement pas à la règle.

Au cours de la législature à venir, nous poursuivrons les actions entamées durant les années précédentes et nous lancerons de nouvelles initiatives destinées à faire face aux mutations qui s'opèrent dans le phénomène criminel.

Dans la limite des moyens matériels qui seront cependant accrus en la matière et dans le cadre des compétences légalement reconnues aux communes dans le domaine, nous travaillerons les pistes suivantes.

- Nous intensifierons les actions menées par le Contrat de Sécurité et de Société en matière de prévention sociale et situationnelle de la criminalité.

- Prévention dans les quartiers, prévention de la toxicomanie, aide aux victimes, prévention situationnelle de délits bien ciblés (cambriolages , agressions ; criminalité en milieu hospitalier ; dans les transports en commun ; attaques à main armée ...) médiation des conflits de voisinage, multiplication des équipes de surveillants communaux dans les infrastructures et espaces publics ... resteront autant de projets sur lesquels se portera notre attention.
- Nous poursuivrons d'autre part notre étroite collaboration avec tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la délinquance urbaine : concertation pentagonale, membres de la Commission Communale de Prévention et Sécurité ou encore partenaires de la Charte de Sécurité.
- Dans ce cadre, nous mettrons tout en oeuvre pour réussir la réforme des polices, plus particulièrement dans la mise en place d'une police locale proche des gens, démocratique et efficace.
- Au niveau propre de la Police Communale, l'accent sera mis sur l'amélioration de son fonctionnement.

Tout d'abord, nous recruterons 200 nouveaux policiers entre 2000 et 2003.

La priorité sera également accordée au renforcement de la police de proximité. Les commissariats de quartier seront plus accessibles : leurs horaires seront étendus à l'image des commissariats pilotes de Marcinelle Parc et de Gilly, ouverts jusqu'à 19 h en semaine, et ils seront réaménagés pour un meilleur accueil de la population.

Le recours aux commissariats mobiles sera quant à lui systématisé.

Les agents de quartier seront plus présents, visibles et proches des citoyens. Ils recevront une meilleure formation sur le plan social et relationnel. Leur rôle préventif et de médiation sera renforcé.

Nous souhaitons aussi une plus grande visibilité de la police en général les brigades pédestres et canines seront renforcées, des patrouilles diurnes et nocturnes sur les sites et dans des quartiers ciblés seront multipliées...

Nous entreprendrons une véritable modification des rapports policiers avec la population, notamment avec les jeunes et les enfants.

La mise en oeuvre sur le terrain de la Charte de sécurité nous permettra de poursuivre notre évolution vers une lutte plus efficace contre les diverses formes de criminalité touchant notre société.

Nous veillerons par ailleurs à garantir une plus grande rapidité d'intervention des services de police.

- L'attention sera portée plus encore sur toutes les initiatives visant à combattre la dégradation de la qualité de la vie dans nos quartiers tant il est vrai que celle-ci est déterminante dans le sentiment d'insécurité.

Pour ce faire, nous encouragerons toutes les initiatives nécessaires, si possible avec les partenaires locaux, en vue de redynamiser les quartiers et d'y impulser des actions d'insertion et d'amélioration de l'image des quartiers, de convivialité, de dialogue et de solidarité.

Une action au niveau des adolescents et des très jeunes sera indispensablement menée avec les acteurs traditionnels tels que les écoles, les parents ou encore le secteur associatif.

- Mais la lutte contre l'insécurité urbaine passe encore par la communication et l'information.

Un travail important au niveau de l'image de la Ville devra être réalisé afin de renforcer les éléments positifs via les divers médias.

Un " bottin de prévention " destiné à mieux faire connaître les actions de prévention et de sécurisation entreprises par la Ville sera réalisé.

Tout un travail d'éducation de la population, de positivation du vocabulaire ou encore de valorisation des jeunes aura lieu.

Mais tout comme la lutte contre la délinquance dépasse le domaine strict de la police ou de la répression pure, elle déborde également du simple pouvoir communal.

Aussi, au-delà de ce catalogue de mesures et de projets locaux menés dans le respect de l'étroite marge de manoeuvre dont disposent les autorités communales en matière de délinquance urbaine, il y a encore à faire.

J'insisterai donc sur la nécessité, pour tous les partis démocratiques représentés au Conseil Communal de se mobiliser afin de faire reconnaître Charleroi par le gouvernement Fédéral en tant que Ville où un investissement important doit être réalisé par les Ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Politique des Grandes Villes pour améliorer le niveau de sécurité.

Le succès de cette juste revendication devrait permettre l'augmentation de l'effectif policier en général ainsi que l'amélioration de la répression des infractions constatées par les services de police, mais trop souvent laissées sans suite par la Justice pénale.

Compléter le cadre des employés et magistrats chargés du suivi judiciaire des dossiers pénaux, ou encore les effectifs de la Gendarmerie affectés aux brigades locales devrait constituer un premier objectif. Dans un second temps, il faudra augmenter les effectifs dans la mesure où, à Charleroi, ils sont, proportionnellement au nombre d'habitants, moins importants que dans les autres grandes villes du pays.

Tout cela dépendra néanmoins du tour que prendra la réforme des polices dans les prochaines semaines...

6. NOUVELLE GOUVERNANCE COMMUNALE

Charleroi doit aussi préparer sa " révolution institutionnelle ". En effet, le fonctionnement de l'institution communale doit vivre elle aussi avec son temps et suivre les évolutions de la société pour " rester dans le coup ", être performante et apporter au citoyen tous les services qu'il est en droit d'attendre.

C'est ainsi qu'en termes de localisation de tous les services par exemple, nous devons fournir un effort conséquent. Celle-ci doit être déterminée et définitive. L'information et la signalétique doivent être harmonisées et identiques dans tous les bâtiments communaux ainsi que l'affichage à l'extérieur des bâtiments.

L'extension du concept des guichets uniques devrait également permettre au citoyen une accessibilité plus aisée à tous nos services.

Nous voulons également moduler les heures d'ouverture de tous nos bureaux en contact avec le public afin d'optimiser la qualité des services.

Nous allons aussi développer des services à distance à travers les nouvelles technologies dont Internet.

Il va sans dire qu'il conviendra également de simplifier et d'accélérer les procédures d'accès aux documents administratifs.

Précision importante : tous les ajustements, toutes les améliorations de qualité du service communal n'entraîneront aucune augmentation de leur coût, si ce n'est l'indexation des tarifs actuellement pratiqués. **Nous nous engageons par ailleurs, à réaménager notre fiscalité, nos taxes et nos redevances à la lumière de la réforme fiscale fédérale. Nous continuerons aussi notre combat pour un réajustement du Fonds des Communes.** En effet, il est, selon nous, inconcevable de vouloir préparer un avenir solide si l'Etat fédéral ne comprend pas qu'il est urgent d'accentuer l'aide financière apportée aux communes. Dans la nouvelle donne institutionnelle fédérale et régionale, celles-ci se voient affublées de charges de plus en plus lourdes et, à vrai dire, virtuellement insupportables, qui les rendent exsangues.

Nous devons enfin prouver aux Carolos que leur administration communale est proche d'eux. Il faut montrer aux citoyens ce que la commune fait pour eux. Nous sommes aujourd'hui à l'ère **de la culture de l'évaluation**. Par des services et des **actions plus transparents, les**

habitants de Charleroi pourront mieux juger la pertinence, l'efficacité et le coût des politiques communales menées en leur faveur.

7. LOGEMENT

Le logement sera également l'un des grands enjeux des années à venir. Chacun sait combien il est de plus en plus difficile pour bon nombre de citoyens de trouver un toit à des prix abordables. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si deux tiers des demandes adressées au service d'urgence du CPAS concernent la problématique de l'hébergement.

La politique que nous devons mener en la matière doit donc être **volontariste et notre but principal doit être d'assurer à chacun de nos concitoyens un logement décent et abordable sur le plan financier.**

C'est ainsi que nous espérons redynamiser notre politique de logements sociaux qui doivent d'abord et avant tout rester disponibles à ceux qui en ont le plus besoin. Des logements sociaux qui doivent également rester de qualité et dont l'accessibilité doit être simplifiée administrativement. Ce sera déjà le cas grâce aux guichets uniques qui permettront de constituer un seul dossier de candidature pour les 5 sociétés d'habitation de Charleroi.

Mais le logement social n'est pas tout. Il existe à Charleroi de nombreux bâtiments inoccupés ou abandonnés qui méritent qu'on s'y intéresse, non seulement parce qu'ils constituent un patrimoine intéressant, mais également parce qu'ils représentent un potentiel de logement non négligeable. Voilà pourquoi nous voulons **encourager la rénovation par des primes** et des aides financières et inciter les propriétaires d'immeubles inoccupés à en faire des lieux d'habitation.

Reste la terrible **problématique des sans-abri**. En l'absence d'un toit, d'un logement fixe, d'une adresse, l'individu perd un repère essentiel pour son identité et son insertion sociale. Notre ville n'est pas insensible à ce problème. La politique menée en la matière est d'ailleurs révélatrice d'une volonté de faire évoluer les choses. Ainsi par exemple, le CPAS a passé une convention-cadre avec les sociétés d'habitations sociales visant à répondre aux nombreuses demandes de logement de personnes défavorisées. Des logements spécifiques continuent à être réservés comme notamment l'hôtel social du Ravin, à Lodelinsart ou le château Delhaize, à Ransart. Des lieux d'hébergement de type "abri de nuit" continueront à être mis à disposition, comme l'abri Ulysse. Des initiatives qu'il faudra poursuivre tout en développant parallèlement le suivi social et psychologique des personnes en "décrochage de logement".

8. AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Le préjugé qui veut que la ville soit essentiellement un lieu professionnel, où les contraintes sont plus nombreuses que les attraits, est définitivement dépassé.

Aujourd'hui, que veulent les gens qui viennent ou qui vivent en ville ? **Une ville de qualité**, tout simplement. Un endroit où l'on se sent bien, où l'on a envie de rester parce que l'environnement y est chaleureux, accueillant, propre, en un mot : **convivial**.

La convivialité est effectivement très à la mode de nos jours. Mais dans une ville peut-être encore plus qu'ailleurs, elle reste d'une importance capitale si l'on veut éviter les dérives de tous ordres. C'est parce qu'une ville est conviviale que l'insécurité diminue, que le contexte socio-économique s'améliore, et pas le contraire.

Voilà pourquoi nous devons rendre Charleroi plus belle, plus conviviale, plus attirante. Pour cela, nous tablons sur **une politique de développement durable** qui nous permettra de réussir complètement notre reconversion socio-économique entamée il y a 20 ans mais qui est encore loin d'être achevée.

Dans ce cadre nous devons également poursuivre le **réaménagement urbain** que nous avons entamé. Un réaménagement qui soit dit en passant, ne pourra être effectif que si les nombreuses initiatives ne sont pas étouffées dans l'oeuf par un fonctionnaire délégué par trop zélé. Il nous sera en effet impossible de développer un aménagement urbain digne de ce nom si la Région wallonne ne traduit pas dans des actes sa philosophie contenue dans sa déclaration de politique générale et dans le Contrat d'Avenir. Il n'est ainsi pas tolérable que 40% des dossiers de demandes de permis de bâtir soient refusés.

Cela ne nous empêchera pourtant pas de renforcer notre politique, notamment grâce à la mise en chantier d'un Règlement d'Urbanisme. **L'assainissement de friches** industrielles pour y créer de nouvelles formes d'activités économiques ou sociales est une voie dans laquelle nous devons persévérer. La réussite de la reconversion du site Glaverbel, à Lodelinsart, en un superbe centre de loisirs familial est un exemple à suivre, notamment dans son intégration au sein du quartier où il se trouve.

Une ville **conviviale**, c'est aussi une ville **belle**. Charleroi, sous certains aspects, doit encore être redessinée, prendre un nouveau visage. A cet égard, les devantures et les enseignes de magasins sont ... notre première vitrine. Il existe donc un besoin de qualité architecturale en matière de rénovation de façades qu'il nous faudra prendre en compte.

L'embellissement de Charleroi passe également par l'amélioration de l'image globale qu'elle donne à ses habitants et à ses visiteurs. Là encore beaucoup de choses restent à faire.

Partant du principe qu'une jolie ville est une **ville propre**, nous avons décidé d'établir un plan propreté qui rendra nos artères, nos parcs, nos ruelles plus **clean**. Nous lancerons sur le sujet des campagnes d'éducation et de civisme et travaillerons main dans la main avec le monde associatif soucieux de la qualité de vie et de l'environnement. L'installation de trois nouveaux parcs à conteneurs devraient aussi améliorer la situation sur le plan de la propreté.

La **convivialité** a également besoin d'endroits qui lui sont spécifiquement dédiés. Ainsi, nous poursuivrons notre politique de réaménagement des places publiques, nous installerons de nouvelles fontaines, nous redessinerons des îlots comme le Boulevard Tirou, la place Jean Monnet, la Place du Manège, les abords de l'Hôtel de Ville.

Mais bien d'autres travaux d'aménagement sont prévus. Je citerai, l'aménagement de la rue du Grand Central, la gare des bus au Palais des Beaux-Arts, la place des Haies et les Quatre Bras de Gilly, la place Basile Parent à Couillet, la deuxième boucle du Ravel, ou encore la poursuite des travaux sur notre réseau d'égouttage. Il reste actuellement 46 kilomètres à terminer. Nous espérons réduire le solde à 22 d'ici la fin de la législature.

La première impression que l'on a d'une ville est souvent celle qui reste. Voilà pourquoi toutes ces initiatives sont importantes. Voilà aussi pourquoi **les entrées et les abords de Charleroi devront être repensés**. C'est le cas de la route de Mons,, de la Chaussée de Bruxelles, de la sortie sud, route de Philippeville.

Enfin, la convivialité d'une ville se mesure aussi à l'aune de la qualité de ses **espaces verts**. Là encore, nous sommes sur la bonne voie, mais il conviendra de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Ainsi, nous nous sommes fixé l'objectif de donner **30 M2 de verdure à chaque Carolo**. De nouveaux parcs publics seront créés comme celui du Carmel à Mont/Marchienne ou le parc Ligny à Marcinelle. Une **Maison de la nature** va voir le jour au Parc de la Serna, un programme de sensibilisation à l'importance du respect de la nature va être lancé. Nous allons mettre en oeuvre le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). Enfin, nous créerons au moins une réserve naturelle dans un endroit encore à déterminer mais de toute façon en concertation avec la population.

9. MOBILITE

Autre enjeu stratégique pour l'avenir de notre Ville: la mobilité.

Il faut savoir qu'à Charleroi, on ne compte pas moins de 620.000 déplacements par jour dont 25 % à pied ou à vélo, 65 % en véhicule particulier et 10 % en transport public.

Les axes autoroutiers et routiers sont fort chargés : on compte
- 45.000 véhicules par jour sur le "petit ring"
- 65.000 sur le tronçon le plus utilisé de l'A54
- 13.500 véhicules qui pénètrent dans le centre ville, tous les jours
à l'heure de pointe du matin.

Et ce n'est pas fini. Le trafic est en augmentation annuelle constante de 4 % sur les autoroutes, de 2 % sur les routes régionales et il y a 7 % de véhicules lourds en plus chaque année sur nos routes. La population carolorégienne se motorise de plus en plus (+ 2 % par an). L'accroissement continu du nombre de véhicules génère de plus en plus de problèmes de congestion, d'insécurité, de bruit, de pollution ... qui affecteront le bien-être de nos concitoyens. Il est clair que dans les années à venir, la Ville ne pourra plus absorber le flux sans cesse croissant de véhicules et ses conséquences dramatiques sur la qualité de vie.

Comme je l'ai déjà dit, pour se développer, une ville comme la nôtre doit soigner son image et son environnement en poursuivant un objectif de développement durable.

Un défi majeur pour la survie économique du centre ville et la qualité de vie de ses usagers réside aussi dans la régulation du flux de circulation et de ses nuisances sans pour autant pénaliser la force d'attraction de Charleroi.

Une ville de qualité est aussi une ville dans laquelle les déplacements sont fluides et rapides. La mobilité concerne les habitants de la ville, mais aussi ceux qui y entrent et qui en sortent, ceux qui viennent y livrer des marchandises ou assurent le transport de personnes, ceux qui s'y promènent ou y travaillent, les personnes valides autant que celles à mobilité réduite. Tous les modes de déplacement sont concernés : voiture, deux-roues, déplacement à pied, transports en commun ou transport commercial.

L'équipe socialiste est consciente que pour les Villes de demain, la mobilité est un enjeu stratégique de développement. Dans ce cadre et pendant la nouvelle législature, toute une série d'actions seront menées dans les domaines suivants:

- le maintien de la cohabitation entre le transport public et les moyens de transport privés avec, toutefois, la prise de mesures encourageant la diminution de l'utilisation des voitures privées en centre-ville (aux entrées de la ville, parkings de persuasion desservis par des navettes fréquentes)
- l'encouragement du co-voiturage
- la promotion du vélo comme véhicule de loisir et de travail, ce qui implique l'aménagement d'espaces sécurisés de circulation cycliste et l'extension du Ravel
- l'amélioration des fréquences des transports en commun
- l'extension du réseau de pré-métro avec, notamment, la création d'une ligne Nord vers Gosselies. Il faudra également boucler le réseau existant permettant l'accès direct à la gare du Sud. Mais pas à n'importe quel prix ni dans n'importe quelles conditions. Il sera impératif de ne pas, à cette fin, déséquilibrer le budget communal. Et si nous engageons des travaux, il faudra aussi que ceux-ci se déroulent rapidement afin que Charleroi ne reste pas à cœur ouvert des années encore. Enfin, il conviendra de ne pas défigurer notre ville en perçant à tort et à travers.
- le maintien des mesures de sécurisation des usagers des transports en commun
 - la recherche de nouveaux moyens pour rendre accessible à davantage de personnes l'utilisation gratuite du réseau de transport public
- la poursuite du programme de limitation de la vitesse des véhicules automobiles : installation dans les quartiers de réducteurs de vitesse et de zones 30, renforcement des contrôles de vitesse sur les grands axes et aménagement adéquat de voiries
- la poursuite de la politique de parking en cours : maintien des zones de stationnement payant existantes, encouragement de l'initiative privée en matière de création de parkings privés en centre-ville, recherche des infractions en matière de stationnement
- lors de travaux en voirie, l'aménagement des espaces publics pour faciliter la circulation des usagers moins valides et répression soutenue en cas de non respect des emplacements qui leur sont réservés
- le développement d'un programme de réfection des trottoirs publics et d'encouragement des particuliers à réparer leur trottoir
- enfin, en tant qu'élément fédérateur, la mise en oeuvre d'un plan de mobilité (en cours de finalisation) réalisé en concertation avec les citoyens, et qui sera pour la nouvelle équipe dirigeante un véritable outil de gestion et de décision qui devra permettre d'appréhender l'avenir pour organiser mieux la circulation, le stationnement, la coexistence harmonieuse entre tous les moyens de transport, mais aussi l'implantation spatiale des infrastructures et des activités.

Ce plan de mobilité, actuellement à l'étude aura pour objectif essentiel d'organiser les modes de déplacement de façon complémentaire afin d'assurer l'accessibilité multimodale à tous les quartiers de la commune, d'améliorer la qualité de vie des résidents, de favoriser le développement économique et commercial de la cité.

Ainsi, nous allons développer des axes rapides et bien cadencés de transports publics, redistribuer l'espace public, notamment au profit des modes doux, implanter des zones 30 dans les quartiers résidentiels et améliorer l'accessibilité aux activités de services en favorisant la rotation du stationnement. Enfin, nous sécuriserons et maîtriserons les axes de trafic importants.

10. SANTE

Autre préoccupation tout à fait légitime du citoyen, la santé est, elle aussi, un enjeu fondamental des prochaines années, tant il est vrai qu'une population qui se porte bien est un gage d'amélioration socio-économique. Il faudra donc accentuer la qualité et l'accessibilité aux soins de santé. Cela est d'autant plus important au regard des études épidémiologiques qui ont montré que la santé était globalement plus fragile dans le Hainaut, particulièrement à Charleroi.

La gestion du nouvel âge est aussi un défi qu'il nous faudra relever. Tenir compte de la personne âgée, lui apporter plus de soutien, moral et physique, moderniser les infrastructures d'accueil et intensifier notre soutien à domicile sont des tâches essentielles qui nous incombent. A cet égard, le CPAS a dégagé un certain nombre d'objectifs: doter ses maisons de repos de 90 à 120 lits en augmentant la capacité d'accueil des maisons de repos de Gosselies, Monceau et Couillet, veiller à la qualité de l'accueil et des installations qui devront respecter toutes les normes d'hygiène et de confort qu'ont le droit de revendiquer les personnes âgées, transformer les chambres individuelles et les chambres collectives en chambres individuelles avec espace séparé pour les toilettes.

A côté des conséquences des problèmes de santé de nos concitoyens, il faudra également prévenir les causes. C'est dire si nous devons mener une politique de prévention très large qui passe avant tout par les actions d'éducation à la santé de l'école au 3e âge qui englobe toutes les tranches d'âge et toutes les maladies spécifiques comme le diabète, le cancer ou les affections cardio-vasculaires.

Parallèlement, nous devons moderniser nos structures de soins de santé en les dotant d'équipements médico-sociaux de qualité, technologiquement modernes et adaptés. La Ville devra sur ce plan jouer un rôle de coordination entre les tous acteurs publics et privés impliqués dans les soins de santé. Un effort important dans ce sens a d'ailleurs déjà été réalisé via la création de l'ISPPC et donc la rationalisation et la restructuration des forces hospitalières publiques.

Par ailleurs, nous renforcerons aussi notre implication active dans la coordination des soins à domicile, dans le service d'urgence et dans toutes les asbl susceptibles d'apporter une aide à nos concitoyens.

Il faudra également s'attaquer à tout ce qui peut être dommageable à la santé de nos concitoyens.

Nous devons veiller à la qualité de l'environnement en opérant des contrôles réguliers de l'air (je pense ici par exemple à Usinor) et de l'eau potable. Pour ce faire, nous mettrons en place un observatoire spécialisé et mettrons en service la grande station d'épuration de Montignies-sur-Sambre.

Le Contrat Rivière, destiné à améliorer la qualité des eaux de la Sambre sera quant à lui maintenu. Nous refuserons également sur notre sol toute entreprise qui pourrait causer de graves problèmes de pollution.

En matière de déchets, nous tenterons de diminuer le volume des déchets ménagers et nous assurerons la promotion du compostage des déchets verts, du tri sélectif et du recyclage toute en limitant le nombre de décharges et en contrôlant celles qui existent déjà. Nous aurons également recours à de nouvelles destructions de déchets qui nous permettront de limiter le recours à l'incinération.

Quant au **plan d'égouttage** et d'épuration, il prévoit lors des 6 prochaines années un investissement de 5,5 milliards pour se mettre en conformité avec les normes européennes en la matière.

En outre, nous garantirons la **qualité de la nourriture** qui sera dispensée à nos enfants puisque **de gros investissements seront réalisés dans le cadre des cantines scolaires**. De manière plus générale, **la Ville, via le nouveau laboratoire intégré à IGRETEC, multipliera les contrôles sanitaires et alimentaires d'une série de magasins, de détaillants et dans les services publics.**

11. LOISIRS

Une ville où il fait bon vivre est également une ville qui offre une **palette d'activités** suffisamment vaste pour plaire à tout le monde. Des activités qui soient accessibles dans tous les sens du terme.

Une **démocratisation de la culture et du sport** nous paraît donc une nécessité absolue. **Des opérations comme Perles de Culture, Charlevoix, " Saisis la balle au bond " ou la " Carte Nacrée "** sont donc à réitérer et méritent un soutien inconditionnel.

En ce qui concerne la culture, précisément, nous comptons étendre le **contrat Culture Ville** passé avec la Communauté française afin d'aller chercher de nouveaux subsides qui nous permettront de développer des activités spécifiques telles l'art de la rue ou le cinéma expérimental.

Nous tenterons également d'aider au maximum le monde associatif soucieux de développer des projets culturels intéressants. Nous devons aussi aider les Maisons de Jeunes et les Maisons de Quartier et créer une synergie entre les différentes institutions qui permettra une rationalisation des infrastructures qui bénéficiera à tous.

Il faudra aussi mettre **le patrimoine culturel de Charleroi en valeur**. Celui-ci est en effet trop souvent méconnu et mérite qu'on le promeuve. Financièrement, la commune compte également s'investir pour que puissent se développer d'autres projets. C'est ainsi que nous poursuivrons la modernisation du PBA, que nous **créerons des salles de concert pour les jeunes (Brasserie des Alliés)** ainsi que des salles de répétition.

Le **sport** restera quant à lui l'un de nos chevaux de bataille. Charleroi est devenue la capitale sportive de la Wallonie et doit le rester tant il est vrai que le Sport à quelque niveau que ce soit, est une vitrine importante de notre ville sur le plan local, wallon et même européen. Mais il est également un moyen extraordinaire pour tous de s'épanouir et aussi d'éviter certaines dérives sociales, de créer des emplois et de développer le sens civique. C'est précisément pour cela qu'au delà du fait que nous continuerons à **soutenir le sport d'élite**, nous porterons notre attention au développement du **sport dans les quartiers** par la création de terrains et d'aires de jeux. **En outre, une académie du Sport va être créée.**

Côté infrastructures, les travaux d'agrandissement de la Coupole vont bientôt débuter. De nouvelles améliorations seront apportées au vélodrome de Gilly et une nouvelle salle de sport verra le jour à Jumet.

12. SENIORS

En termes de **loisirs**, les seniors savent de quoi ils parlent. Encore faut-il savoir de quels loisirs il s'agit. Trop souvent, nous nous contentons de créer l'événement auquel ils assistent avec contentement, certes. Mais leur a-t-on seulement jamais demandé si de temps à autre, ils ne préféreraient pas se prendre en mains, organiser eux-mêmes des événements?

Voilà pourquoi, une fois encore dans un souci d'accentuer la participation du citoyen, nous pensons mettre en place **des conseils consultatifs du nouvel âge**. Contrairement à l'idée préconçue qui circule généralement, les personnes âgées sont souvent capables de prendre leurs responsabilités, de les assumer, de s'assumer et d'être encore créatifs. Il faut donc leur laisser la possibilité de s'exprimer et de nous montrer les merveilles dont ils sont encore capables. Les personnes âgées des temps modernes veulent **agir et moins subir**.

13. JEUNESSE

Le constat est similaire en ce qui concerne la jeunesse. Par nature même, le jeune n'aime pas trop qu'on le prenne par la main, qu'on lui impose des activités dans lesquelles il ne se reconnaît pas. Voilà pourquoi, là encore, il convient d'impliquer notre jeunesse un maximum dans tous les projets qui la concerne. Il est donc dans nos intentions d'établir **un contrat jeunesse**, une sorte de cahier des charges où nous élaborerons avec les jeunes une liste d'activités ou de projets que nous pourrions développer en partenariat.

Le contact au quotidien avec les jeunes est également une priorité. Nous ne pouvons les comprendre et rencontrer leurs aspirations qu'en vivant et en partageant des expériences avec eux. Il faut dès lors accroître le travail des éducateurs de rue, **améliorer sensiblement le rôle des Maisons de Jeunes**.

Mais la jeunesse, c'est également **l'enfance** dont il faut assurer un **développement harmonieux**. Pour former des citoyens responsables, l'éducation et l'accueil de l'enfant sont des stades fondamentaux que nous ne pouvons nous permettre de négliger sous peine, une fois de plus, de fâcheuses dérives. Cela passe par une optique positive et une approche de l'enfant par laquelle on ne l'inhibe pas mais, au contraire, où on le responsabilise.

Nous devons aussi **adapter notre enseignement** par des synergies, par exemple, nos structures d'accueil et, plus globalement tout notre système éducatif, à cette réalité. C'est ainsi que nous soutiendrons les projets pédagogiques basés sur le concept de **cyber-écoles**. Tout comme nous aimerions développer un projet d'école avec immersion linguistique totale.

14. IMAGE DE CHARLEROI

Si le Charleroi de demain dépend en grande partie de ses habitants, il sera aussi la **conséquence de l'image** que l'on veut bien lui donner. Je l'ai déjà dit et je le répète: si notre ville veut grandir, prendre une dimension supplémentaire et devenir une grande ville européenne connue, reconnue et attirante, **il faut diffuser une image positive**.

Charleroi ne doit pas s'enfermer dans ses limites géographiques et institutionnelles.

L'Euro 2000 est une illustration parfaite de ce constat : grâce à cet événement mondial Charleroi s'est fait connaître et reconnaître internationalement. Alain Courtois, qui fut directeur du tournoi répète d'ailleurs aujourd'hui à qui veut l'entendre, que Charleroi est désormais connue partout dans le monde.

Une image positive passe bien sûr par la convivialité générale de notre commune, **par le sport** ou encore par la culture. Mais cela passe également par les **infrastructures d'accueil** que nous sommes capables de mettre sur pied. Nous estimons dès lors qu'il est impératif de développer un secteur touristique qui puisse donner de Charleroi une image dynamique, variée et attractive. **Nous allons donc par exemple ouvrir une auberge de jeunesse**. Une **Maison du Tourisme** va voir le jour. Il faudra également promouvoir le secteur hôtelier, sans lequel il est virtuellement impossible de développer une activité socio-économique digne de ce nom. Nous devons également travailler de concert avec la Communauté urbaine du Pays de Charleroi et du Val de Sambre et les autres grandes villes wallonnes, **créer des synergies touristiques**.

En parlant de synergies, il serait même bon de dépasser le cadre strictement culturel ou touristique. **Des partenariats avec Bruxelles, Liège ou avec la Flandre, sont incontournables si l'on veut réellement donner à Charleroi une envergure supplémentaire**. Et, plus près de chez nous, il nous semble fondamental de renforcer le rôle de la Communauté urbaine et du Val de Sambre notamment via la mise en place de services communs performants comme un **service d'urgence sociale, ou encore la création d'un réseau Intranet**.

L'association existante devrait progresser pour permettre **la mise en commun d'atouts importants et le développement d'ambitieux projets**.

Nous voulons également faire connaître notre ville via la mise en valeur de son patrimoine architectural, culturel (**le musée de la Madeleine sera créé**) et artistique (**le centre de la chanson française sera installé au Varia de Jumet**) et un théâtre permanent de marionnettes sera mis sur pied.

De synergies, il en sera encore question dans le renforcement de nos relations avec nos Villes jumelles.

En termes de visibilité internationale, il est clair que notre premier objectif est et doit rester **l'Europe**. Une Europe des Régions dans laquelle Charleroi doit se faire une place au soleil. Cela passe notamment par une utilisation rationnelle des subsides qui nous permettront de réaliser des projets de dimension européenne dans des domaines tels que la mobilité, le développement durable, la requalification des quartiers en crise, la recherche de nouveaux gisements d'emploi, la progression de la société de l'information et le développement des nouvelles technologies, qui, tous, nous feront connaître à travers le continent.

Mais prendre une dimension européenne, c'est surtout et avant tout être **partenaire de tous les combats européens**, principalement en ce qui concerne la subsidiarité, l'autonomie locale, la lutte contre la xénophobie et l'exclusion.

Cet objectif européen passe également par **un ancrage plus significatif de toutes les universités sur notre sol et donc par la création d'un véritable pôle inter-universitaire à Charleroi**. Ils pourraient y développer des activités spécifiques porteuses à travers des centres de recherches, des séminaires, des post-graduats ou encore des spin off. Des villes comme Mons, Namur ou Liège ont acquis un statut international en grande partie grâce à la présence de grandes facultés sur leur territoire.

Enfin, université signifie colloques, congrès. Une chance unique pour le **CEME (Charleroi Espace Meeting Européen)**, un outil extraordinaire de diffusion vers l'extérieur qu'il faut exploiter au maximum. Par ailleurs, un espace " citoyen d'Europe " y sera aménagé avec l'aide de la Région Wallonne et de l'Union Européenne.

Le Centre de Dampremy, s'il est bien utilisé, sera une véritable fenêtre ouverte sur le monde par lequel nous pourrions nouer des contacts socio-économiques susceptibles d'assurer à Charleroi un rayonnement important à travers la région, le pays et l'Europe.

III. CONCLUSION

Oui Charleroi est ambitieuse et cela doit se savoir ! Nous ne nous en cachons pas. Nous le revendiquons, même. Nous voulons faire de notre ville une de ces métropoles qui comptent.

A l'aube d'une nouvelle ère prometteuse, nous ne pouvons nous permettre de nous contenter du minimum. Nous devons dès à présent tirer les marrons du feu, mettre à profit notre expérience d'un combat quotidien contre la crise vieille de 20 ans pour passer à la vitesse supérieure. Nous devons être une ville porteuse de valeurs fondamentales qui ouvre aux générations futures des perspectives d'avenir réjouissantes.

Certes, de législature en législature, nous avons fait de Charleroi une ville moderne. Mais dans un contexte de mondialisation et de perfectionnement technologique sans cesse accru, nous nous devons de suivre le mouvement de ne pas nous endormir sur nos lauriers.

A nous maintenant de faire du Pays de Charleroi une terre encore plus conviviale, plus accueillante, plus dynamique et prospère. Ecrivons dès maintenant les premières lignes d'une success story qui connaîtra, j'en suis intimement convaincu, de nombreux chapitres que nous rédigerons au sein de notre province et côte à côte avec les autres grandes villes wallonnes tant il est vrai que les problèmes que nous connaissons sont communs à Charleroi, Mons, Namur ou Liège.

Cette histoire qui n'attend que nous, elle commence ici, dans cette salle.

Cette histoire, c'est tous ensemble qu'il nous faudra la construire. Afin que jamais nous ne trahissions le contrat de confiance que nous avons signé avec tous les Carolos.